



## En Nouvelle-Aquitaine, les écarts en matière d'emploi se creusent depuis la crise

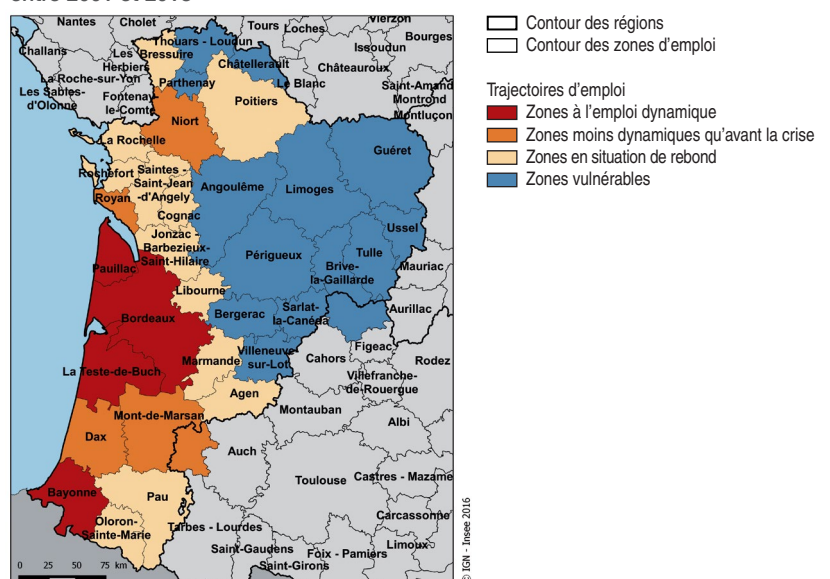
La crise économique de 2008 a accentué les déséquilibres dans la dynamique de l'emploi entre les zones d'emploi en France. En Nouvelle-Aquitaine, depuis la crise, les gains d'emplois se concentrent sur la frange littorale de la région, particulièrement attractive, même si le chômage dans ces territoires demeure élevé. La métropole bordelaise capte une grande partie des créations d'emplois. Dans les autres zones, la crise a eu un impact plus important. Vieillesse plus prononcée des actifs, attractivité démographique moins porteuse d'emplois, taille modeste des entreprises ou encore sensibilité plus forte à la conjoncture internationale, autant de facteurs qui ont pénalisé ces zones durant la crise, entraînant également un accroissement du chômage. Si certaines rebondissent, notamment grâce à une dynamique retrouvée dans le secteur non marchand, d'autres sont toujours vulnérables. Handicapées par un repli des secteurs de l'industrie et du tertiaire marchand ou encore par un pouvoir d'achat faible de leurs habitants, ces zones peinent à maintenir ou créer des emplois.

Céline Galinier, Insee

La récente crise économique mondiale a engendré une forte dépression de l'emploi et une hausse importante du chômage. Certains territoires ont pourtant mieux résisté que d'autres. En Nouvelle-Aquitaine, l'impact de la crise, entre 2007 et 2009, est moins marqué qu'en France métropolitaine : la perte d'emplois locale est de - 0,5 % en moyenne annuelle contre - 0,7 % au niveau national. Les spécificités structurelles de la région expliquent en grande partie cet écart : une attractivité démographique du territoire marquée, une industrie moins touchée par la crise que dans le reste de la France et une part importante de la sphère présentielle (*définitions*) dans l'emploi, notamment sur le littoral. La structure productive des territoires, de par la taille des établissements, la spécialisation, le type d'emploi ou l'ouverture à la concurrence, détermine leur capacité à plus ou moins bien résister (*méthodologie*). De même, la population, son niveau de

### 1 Le littoral de Nouvelle-Aquitaine moins impacté par la crise

Répartition des zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine selon leur trajectoire d'emploi entre 2001 et 2013



Champ : Zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine dans leur intégralité, incluant quelques communes d'Occitanie.  
Source : Insee, Estimations d'emploi localisées de 2001 à 2013



plus faible de l'emploi intérimaire et le pouvoir d'achat important des habitants (à l'exception de Pauillac) ont limité sa progression. Pour autant, la forte attractivité démographique pèse sur le chômage : si les arrivées stimulent l'emploi, les créations d'emploi s'avèrent insuffisantes au regard de l'accroissement de la main-d'œuvre.

### Des zones ralenties par la crise

Les zones d'emploi de Dax, Mont-de-Marsan, Niort et Royan ont résisté pendant la crise mais sont moins dynamiques depuis (figure 3). Leur taux de croissance annuel moyen d'emploi passe de + 1,1 % entre 2001 et 2007 à seulement + 0,5 % entre 2009 et 2013. Leurs caractéristiques ressemblent à celles des zones à l'emploi dynamique. Elles bénéficient d'une forte attractivité de population, en majorité d'Île-de-France mais aussi du Centre-Val-de-Loire pour les zones de Niort et Royan. Si toutes perdent des étudiants, Royan attire plutôt des retraités et les autres zones, des actifs. Leur faible exposition à la concurrence internationale leur permet également de résister économiquement.

Certains facteurs pèsent sur la reprise de l'emploi. Les secteurs de la construction et du tertiaire marchand (sauf à Niort), moteurs de la croissance de l'emploi avant la crise, chutent ensuite, en particulier à Dax et Royan. La surreprésentation des actifs de 50 ans ou plus limite aussi la reprise de l'emploi : ces derniers ont davantage de difficultés à retrouver un emploi quand ils sont au chômage. La zone de Niort se distingue par des caractéristiques qui lui permettent de mieux résister : une spécialisation marquée dans le secteur des assurances, l'arrivée d'actifs qualifiés et une moindre représentation des actifs de 50 ans ou plus.

Le chômage est en progression dans ces quatre territoires, même si son augmentation a été limitée durant la crise, en particulier grâce à la faible part de jeunes actifs non diplômés (17,8 % à Niort contre 21,6 % en France métropolitaine en 2008). Son niveau reste cependant élevé, notamment à Dax et Royan : une forte attractivité démographique, une surreprésentation des actifs de 50 ans ou plus et une dépendance importante aux groupes étrangers à Dax (notamment dans des secteurs exposés aux aléas tels la fabrication de produits en plastique et dans le travail du bois, industrie du papier et du carton) limitent la résistance au chômage.

### Des zones impactées mais à capacité de rebond

Certains territoires sont impactés par d'importantes pertes d'emploi au cœur de la crise, mais rebondissent ensuite. Dans

ces zones, le gain d'emplois avant crise était limité. L'attractivité démographique demeure importante, mais pas autant que dans les zones à l'emploi dynamique. Les secteurs de la construction et de l'hébergement et restauration (à l'exception de Rochefort et La Rochelle) s'avèrent peu dynamiques ; dans la moitié des zones, l'économie présente est peu développée et a peu amorti la crise. La surreprésentation des actifs de 50 ans ou plus, notamment dans le domaine des services, les fragilise également.

Quatre zones d'emploi se détachent : Cognac, Marmande, Oloron-Sainte-Marie et Bressuire. Elles subissent le plus gros choc au cœur de la crise et sont les moins attractives de ce groupe, Cognac et Bressuire perdant même des habitants. Des arrivées peu nombreuses d'actifs qualifiés renforcent cette faiblesse à Bressuire et à Marmande. Cognac, Oloron-Sainte-Marie et Bressuire sont des zones fortement spécialisées : fabrication de boissons éponymes à Cognac, de denrées alimentaires et de matériel de transport à Oloron-Sainte-Marie et Bressuire. Or, ces secteurs exposés à la concurrence internationale ont été fortement affectés par la crise du commerce mondial, faisant peser un poids supplémentaire sur l'emploi.

Depuis 2009 cependant, l'emploi rebondit dans l'ensemble des zones de ce groupe. À l'exception de Bressuire, l'attractivité démographique progresse. Ces arrivées concernent notamment des actifs qualifiés même si elles sont moins fortes dans les zones d'emploi voisines de celle de Bordeaux. L'économie présente génère des emplois dans des zones telles Rochefort ou La Rochelle. L'emploi salarié progresse, en particulier dans le tertiaire non marchand : le secteur de la santé humaine et de l'action sociale est notamment porteur d'emplois entre 2009 et 2013. Oloron-Sainte-Marie se distingue en regagnant des emplois dans l'industrie. Certaines zones, notamment Libourne et Jonzac, voient aussi augmenter l'emploi non salarié.

La combinaison de ces facteurs permet de limiter en partie la hausse du chômage. À Oloron-Sainte-Marie et Cognac, le chômage se stabilise sur la période récente : la spécialisation de leur économie dans des secteurs créant à nouveau de l'emploi et la faible part de jeunes actifs jouent favorablement. Il reste malgré tout particulièrement élevé à Rochefort et Libourne.

### Des zones fragiles avant la crise et toujours en perte de vitesse

Les territoires du nord-est de la Nouvelle-Aquitaine, à dominante industrielle ou à forte composante rurale, peinent à trouver

une dynamique d'emploi positive. Avec un taux de croissance annuel moyen de seulement + 0,3 % entre 2001 et 2007, la création d'emploi est faible avant la crise pour les zones de ce groupe. Les lourdes pertes d'emplois provoquées par la crise ne sont toujours pas résorbées depuis.

Avant la crise, l'emploi en baisse dans l'industrie a fragilisé l'emploi global. Cette faiblesse s'est accentuée avec la crise : en plus de l'industrie, le secteur tertiaire marchand a été fortement touché, secteur qui connaît de plus un vieillissement des actifs important. Les zones d'emploi de Châtelleraut, Parthenay et Ussel sont les plus impactées par la crise du fait notamment de leur forte spécialisation dans des activités industrielles et de leur forte exposition à la concurrence internationale. Pour les autres territoires, malgré une exposition moindre à la concurrence internationale et un secteur de la construction souvent créateur d'emploi, la taille modeste des entreprises et le faible potentiel touristique (sauf à Brive-la-Gaillarde et Sarlat-la-Canéda) handicapent ces zones. Leur attractivité démographique particulière freine la création d'emplois : lorsque ces zones attirent de la population, ce sont davantage des retraités que des étudiants ou des actifs. Le positionnement de ces territoires sur des secteurs à moindre valeur ajoutée rend ces zones encore plus vulnérables. Elles attirent ainsi peu d'actifs qualifiés.

À Périgueux, Limoges, Villeneuve-sur-Lot et Guéret, la perte d'emplois est élevée, notamment dans le secteur tertiaire marchand et la construction. À l'inverse, Ussel, Châtelleraut et Parthenay gagnent des emplois sur la période récente : les gains d'emplois dans le tertiaire (notamment dans l'hébergement médico-social) compensent les pertes d'emplois dans les autres secteurs.

### Un faible pouvoir d'achat, facteur aggravant pour le chômage

Dans les zones vulnérables, les facteurs qui pénalisent l'emploi contribuent également à un accroissement important du chômage. Le faible pouvoir d'achat des habitants accentue le phénomène : leurs revenus plus faibles irriguent plus modestement l'économie locale. La part des chômeurs de longue durée est souvent plus élevée : la précarité sociale s'installe dans certaines zones où les taux de pauvreté sont élevés. À Périgueux, Limoges, Villeneuve-sur-Lot et Guéret, l'augmentation du chômage est plus marquée qu'ailleurs. Les jeunes actifs non qualifiés, nombreux dans ces zones, sont plus exposés au chômage que leurs homologues qualifiés.

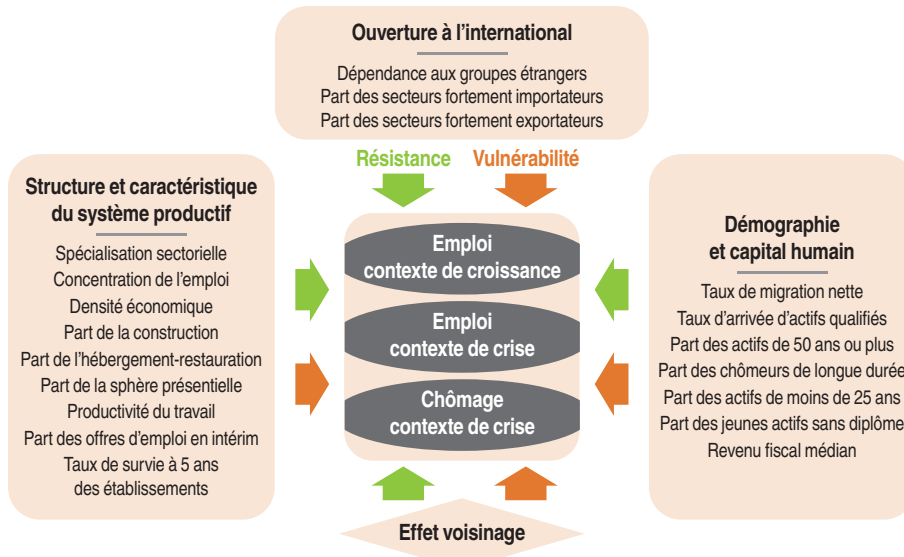
À Tulle, Ussel, Thouars-Loudun et Parthenay, le niveau du chômage reste cependant contenu (entre 7 % et 9 %), la baisse de la population active dans ces zones contribuant notamment

à réduire la demande d'emploi. Au final, les évolutions économiques apparaissent très contrastées d'un territoire à l'autre, et les systèmes locaux ne disposent pas tous des mêmes ressorts ou leviers de

croissance ou de résistance. Ces spécificités soulignent aussi une diversité d'enjeux et de leviers d'action, qui doivent aussi tenir compte de la situation des territoires environnants. ■

#### 4 Structure productive, ouverture à l'international, démographie et capital humain expliquent l'évolution de l'emploi et du chômage

Facteurs de résistance et de vulnérabilité des zones d'emplois au regard de l'emploi et/ou du chômage



Note : les différentes caractéristiques des zones d'emploi constituent soit un facteur de vulnérabilité ou de résistance pour l'emploi en contexte de croissance ou en contexte de crise, soit un facteur de vulnérabilité ou de résistance pour le chômage en contexte de crise. Par exemple, un taux de migration nette élevé reflète l'attractivité d'un territoire. C'est un facteur de dynamisme de l'emploi dans un contexte de croissance et de résistance dans un contexte de crise. Il peut cependant impacter défavorablement l'évolution du chômage si les créations d'emplois ne compensent pas une demande d'emploi croissante du fait de l'attractivité.

## Définitions

La partition de l'économie en deux **sphères, présente et productive**, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

Les **activités présentes** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les **activités productives** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

## Sources

Les données d'emploi sont issues du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées) basé sur l'utilisation de sources administratives couvrant la totalité du champ de l'emploi salarié et non salarié au lieu de travail.

Les taux de chômage localisés utilisés sont ceux du quatrième trimestre des années 2007 à 2014.

## Méthodologie

La crise économique mondiale de 2008 intervient comme un révélateur des forces et faiblesses structurelles des territoires (figure 4). L'étude s'appuie sur une estimation économétrique réalisée à l'échelle de l'ensemble des zones d'emploi nationales pour expliquer les différentiels de dynamique d'emploi et de chômage. Pour l'emploi, l'approche consiste à analyser la vulnérabilité et la résistance des territoires en distinguant trois périodes : avant la crise (de fin 2001 à fin 2007), durant le choc de la crise (de fin 2007 à fin 2009) et après la crise (de fin 2009 jusqu'en 2013). L'analyse est complétée par celle des évolutions de taux de chômage, depuis le début de la crise jusqu'à fin 2014.

Les modèles économétriques permettent d'identifier parmi un nombre de variables potentiellement déterminantes les facteurs jouant le plus significativement sur l'évolution de l'emploi et du chômage.

Plusieurs catégories de facteurs contribuent aux évolutions selon les périodes et la variable analysées, emploi ou chômage.

Les interactions spatiales entre les zones d'emploi, d'autant plus fortes que les localisations sont proches, sont également estimées en prenant en compte l'évolution de l'emploi et du chômage du voisinage, c'est-à-dire des zones limitrophes.

Insee Nouvelle-Aquitaine  
5, rue Sainte-Catherine  
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :  
Fabienne Le Hellaye  
Rédacteur en chef :  
Jean Sebban  
Mise en page :  
Megatop - Naintré

ISSN 2492-6876 (version numérique)  
© Insee 2016

## Pour en savoir plus :

- Béoutis A., Galinier C., Huart H., « Dynamiques territoriales, métropolisation et réseaux en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes », *Insee Dossier Nouvelle-Aquitaine* n° 3, septembre 2016
- Duplessy A.-L., « La moitié des zones d'emploi résiste à la crise », *Insee Analyses Poitou-Charentes* n° 21, juillet 2015
- Diel O., Scarabello J., « 15 zones d'emploi aquitaines plus ou moins armées face aux mutations économiques », *Insee Aquitaine e-dossiers* n° 3, juin 2012

